



FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

UFP VENTURES II, INC.

1801 E. Lessard, Prairie du Chien, WI 53821

(608) 326-0900



SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT :	Produits composites de plastique – bois extrudé
SYNONYMES :	Produits de bois extrudé, produits de bois extrudé, terrasse de plastique, bois synthétique
DESCRIPTION :	Le composite extrudé de bois - plastique non structural apparaît semblable au bois dimensionnel
PRÉPARÉ PAR :	Service de la conformité légale
EN CAS D'URGENCE :	Société : (800) 598-9663 Chemtec : (800) 424-9300

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX/INFORMATIONS D'IDENTITÉ

N° DE CAS	Composant	Pourcentage
S/O.	Farine de bois	50-75 %
9002-88-4	Polyéthylène à haute densité	25-50 %
14807-96-6	Talc	<10 %
S/O.	Ingrédients exclusifs inertes	<10 %

SECTION 3 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Brillant, havane à gris solide	Gravité spécifique :	Non disponible
Odeur :	Aucune	Pression de vapeur :	Sans objet
Point d'ébullition :	Sans objet	Densité de vapeur :	Sans objet
Point de fusion :	Sans objet	Densité :	Sans objet
Point de congélation :	Sans objet	% de substances volatiles :	Sans objet
		par volume :	
Poids par gallon :	Sans objet	Solubilité (H ₂ O) :	0 %
Taux d'évaporation :	Sans objet	Réactivité (H ₂ O) :	Sans objet

SECTION 4 – DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair	Méthode	Limite d'inflammabilité supérieure/inférieure	Auto-inflammation	Vitesse de combustion	Classification
Non déterminé	Sans objet	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Combustible

Dangers d'explosion et d'incendies inhabituels : Les composites de plastique - bois sont combustibles à température élevée. Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air en présence de sources d'inflammation. Le contact prolongé avec des oxydants forts peut causer des incendies. Les sous-produits de combustion sont le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

Médias d'extinction et équipement pour combattre les incendies : utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse régulière, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone. Apporter le matériau brûlé ou humide dans des espaces ouverts après avoir éteint l'incendie. Les pompiers doivent employer des vêtements de protection complets, notamment un appareil respiratoire autonome. Utiliser de l'eau pour garder les contenants frais.

SECTION 5 – RISQUES POUR LA SANTÉ ET PREMIERS SOINS

AVERTISSEMENT! Prévenir les contacts avec les matériaux oxydants. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air, utiliser une ventilation d'aspiration en coupant, sciant ou défibrant dans un endroit refermé. La poussière de bois peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires supérieures. Lors de la coupe, du ponçage ou du défibrage, éviter l'inhalation et porter des lunettes de protection. Utiliser des gants résistants à la perforation. Il faut bien se laver après toute manipulation.

	Signes et symptômes d'une surexposition aiguë	Mesures de premiers soins
Yeux :	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation. Les symptômes peuvent comprendre l'irritation, la rougeur, les rayures de la cornée et le larmolement.	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant un minimum de 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau :	L'exposition avec la peau peut causer une irritation. Frotter peut causer une irritation. Certaines espèces de bois et leur poussière peuvent contenir des toxines naturelles susceptibles de causer une dermatite ou des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.	En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement à l'eau savonneuse, continuer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	L'ingestion des poussières de bois est peu probable. Aucun effet d'ingestion n'a été identifié. L'ingestion peut entraîner une légère irritation gastro-intestinale. Certaines essences de bois et leur poussière peuvent contenir des toxines naturelles, qui peuvent avoir des effets indésirables sur l'homme.	Si la matière est avalée, consulter un médecin ou obtenir des conseils médicaux. Ne pas faire vomir à moins d'indication à cet effet du personnel médical.
Inhalation :	La poussière de bois est irritante pour le nez, la gorge et les poumons. Les symptômes peuvent comprendre la sécheresse nasale, les dépôts ou obstructions des voies nasales, la toux, les éternuements, la sécheresse	Si la poussière est inhalée, amener la personne au grand air. Si la personne ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si les symptômes persistent,

et les maux de gorge et de sinus, l'enrouement et le sifflement. Certaines essences peuvent causer des réactions respiratoires allergiques accompagnées de symptômes similaires à ceux de l'asthme, chez les personnes sensibilisées.

consulter un médecin.

Remarque au médecin : les affections respiratoires et les problèmes cutanés préexistants peuvent être aggravés par l'exposition à la poussière de bois découlant du travail avec ce produit.

Problèmes médicaux généralement aggravés par l'exposition à la poussière de bois : les problèmes oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

Surexposition chronique : la poussière de bois peut être irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Une inhalation prolongée ou répétée de la poussière de bois peut causer une irritation respiratoire, une bronchite récurrente et des rhumes prolongés. Selon les essences de bois, une exposition récurrente peut causer des réactions cutanées et respiratoires allergiques chez certaines personnes.

Cancérogénicité : des rapports ont indiqué qu'une exposition prolongée à la poussière de bois par inhalation est associée au cancer nasal et paranasal. La poussière de bois est classifiée par l'ACGIH, le NIOSH et le CIRC comme un cancérigène. Cette classification repose sur une incidence accrue du cancer nasal et paranasal chez les personnes exposées à la poussière de bois. Cancérogénicité de la poussière de bois : ACGIH – A1 cancérigène humain confirmé (lié à la poussière de bois – bois durs; NIOSH – cancérigène professionnel (lié à la poussière de bois); CIRC – Monographie 62, 1995 (lié à la poussière de bois) (Groupe 1 [cancérigène pour les humains]).

SECTION 6 – MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection personnelle

Yeux/Visage : Porter des lunettes de protection avec coques latérales lors de la manipulation, de la coupe, du ponçage ou du défibrage de ce matériau. Utiliser un masque facial pour les procédés qui pourraient générer une quantité excessive de poussière et d'échardes.

Peau : Porter des gants de travail résistant à la perforation, par exemple des gants de cuir lors de la manipulation.

Voies respiratoires : Évitez l'inhalation. Porter absolument un appareil respiratoire si la concentration ambiante de particules aériennes de contaminants est supérieure aux limites d'exposition prescrites. Un masque protecteur contre la poussière peut être porté pour éviter l'inhalation de poussière nuisible.

Ventilation : La coupe, le défibrage ou le ponçage doit être effectué à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Limites d'exposition au composant

Composant	OSHA		ACGIH	
	PEL	STEL	TLV	TLV STEL
Particules non déterminées autrement	15 mg/m ³ poussière totale 5 mg/m ³ fraction respirable (à titre de poussière nuisible)	S/O.	10 mg/m ³ poussière totale 3 mg/m ³ MPT fraction respirable (à titre de poussière nuisible)	S/O.

*Un programme OSHA d'État/provincial pourrait avoir des limites plus strictes pour les Particules non déterminées autrement.

SECTION 7 – MESURES DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANIPULATION, DE STOCKAGE, DE MISE AU REBUT ET DE REJET ACCIDENTEL

Procédures de manipulation :

- Ne pas générer de poussières en suspension dans l'air en présence d'une source d'inflammation en sciant, coupant ou défibrant du bois. Éviter de respirer la poussière de bois.
- Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Éviter tout contact de la poussière de bois avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ni fumer en manipulant ce produit ou dans un endroit où de la poussière provenant de ce produit est présente.
- Éviter tout contact avec les agents oxydants forts.
- Le bois composite de plastique - bois est plus lourd que le bois normal. Soulever avec soin.

Procédures de stockage

- Veiller à maintenir de bonnes procédures d'entretien, telles qu'un balayage régulier, de façon à éviter toute accumulation de poussière.
- Ranger dans un endroit frais, sec, bien aéré loin d'oxydants forts, de chaleur excessive, d'étincelles et de flammes nues.
- Supporter tous les deux pieds sur une surface à plat.

Rejet accidentel et procédures de mise au rebut

- Mettre au rebut conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.
- Ne pas faire dans un feu ouvert, un poêle, un foyer ou une chaudière résidentielle.
- Dans le cas fort peu probable de dégagement, porter des vêtements protecteurs appropriés, balayer ou passer l'aspirateur dans un contenant propre, sec, rincer l'endroit à l'eau.

SECTION 8 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 302/304 EHS	Aucun
SARA 311 catégories des dangers	Aigu_Non_Chronique_Non_Incendie_Oui_Pression_Non_Réactivité_Non
SARA 313 produits chimiques toxiques	Aucun
CWA 307 et 311	Aucun
CAA 112	Aucun
Nom d'expédition approprié du DOT (É.-U.)	S/O.
Classification de dangers DOT (É.-U.)	S/O.
Quantité rapportable	Non disponible
Classe HCS	Aucune

WHIMS (CANADA)	Aucun
Information sur les matériaux dangereux système	Santé <u>0</u> Danger d'incendie <u>1</u> Réactivité <u>0</u>
Information écologique/Toxicologique	Non disponible

AVIS : LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT JUGÉES EXACTES. CEPENDANT, UNIVERSAL FOREST PRODUCTS^{MD}, INC., NE DONNE AUCUNE GARANTIE EN CETTE MATIÈRE ET REJETTE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA FIABILITÉ DE L'INFORMATION.